



Refus d obtempérer avec un delit de fuite

Par Visiteur

Bonjour mercredi 11 je rentre chez moi et je me rend compte que j ai perdu le support de plaque et donc aussi la plaque d immatriculation de la moto.

Le soir je vais racheter un support de plaque, et une plaque d immatriculation des le jeudi matin.

Je devais tout monter jeudi soir, sauf que l apres midi je me rend a un festival country, sur place ils font remplir un papier avec nom, prenom, adresse, model du vehicule, annee et immatriculation.

En repartant du festival arrivée au stop, je vois une c4 avec les girophares, pris de panique je pars, 300m plus loin une focus de gendarmerie, la c4 vient me serrr contre la focus, j accelere et je passe entre 15m plus loin un kangoo de gendarmerie en travers de la route je monte sur le trottoir puis redescend sur la route, 50m plus loin une moto de gendarmerie je l esquive en prenant un sens interdit.

Je sors de l agglomération, le motard me prend en chasse mais n arrivant pas a me rattraper, il abandonne.

Ils se rabattent sur 2 amis motards qui me couvre et invente un nom et prenom.

Hier je recois un appel comme quoi ils venaient de faire une perquisition chez moi, que la moto et l equipement correspondent.

Je voudrais savoir si mes amis reste quelque chose, et si il faut mieu que je nie les fais ou les avoux.

Bien que ca soit la meme moto et le meme equipement rien ne prouve que ces moi, mais si ils reinterrogent mes amis il tiendra pas et avouera que ces moi.

Qu es que je risque?

De plus j ai avoue par telephone hier, puis je changer ma version?

J ai rendez vous lundi avec le procureur.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

De toute façon qu'il s'agisse de vous ou de vos amis vous êtes auteur d'une infraction. En toute honnêteté je pense que nier les faits ne servira à rien puisque les gendarmes savent que vous étiez plusieurs.

Par contre je ne comprends pas la perquisition: comment a-t-elle pu être réalisée puisque vous n'étiez pas chez vous?

Pourquoi ne pas vous être arrêté? Est ce que les gendarmes vous ont convoqués?

Quel est la qualification retenue pour votre convocation devant le procureur?

Cordialement

Par Visiteur

Mes parents etaient present et je vie chez eux.

Je ne me suis pas arrete parce que je n avais pas de plaque d immatriculation, j ai pris peur en les voyant derriere moi.

Les gendarmes m on donnez rendez vous lundi a 15h avec le procureur, je suis actuellement en vacance, donc je les ai eu que par telephone.

Par Visiteur

Monsieur,

Je comprends mieux.

Vous avez tout intérêt à vous rendre à la convocation afin de ne pas aggraver la situation et expliquer clairement le pourquoi de votre attitude afin d'atténuer les conséquences.

Cordialement

Par Visiteur

D accord merci de votre avis.